L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 7 JANVIER 1892.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 188 Canal, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 23 oct—dim.

A VENDRE.

UNE personne, se retirant des affaires, désire vendre sa grocerie. S'adresser à Mme Marie Abadie, St-Philippe et St-Claude. 5jan—7f

DEMANDES.

ON demande—Une cuisinière, 29 Bourbon. 7 janv—2f

ON demande—Une femme respectable comme gardienne dans une petite famille. On exige des références, au No 140 rue St-Charles. 6jan—3f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Alexander Minouflet ou Minoufret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,797—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.

4 janv—4 7 12

Succession d'Alexandre Grillé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,858—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Louis Taisnes, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

28 déc—28 31 jan7

Succession de Mme Veuve Elizabeth Brandner, née Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,691—Division C.—Attendu que Mme Auguste Gabert épouse du Dr M. A. Gabert, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Elizabeth Brandner, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

3 janv—3 7 12

Succession de Christoph Ehlers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,661—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Christoph Ehlers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

3 janv—3 7 12

Succession de Thomas Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,281—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William W. Fulton, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

4 janv—4 7 13

Succession de James Otteson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,326—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George L. Otteson administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

6 jan—6 11 15

Succession de Robert Manson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,486—Division C.—Attendu que James J. Manson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Manson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

6 jan—6 11 15

Succession de Adélaïde I. Noble, veuve William F. Tutt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,634—Division A.—Attendu que J. W. Stone a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Adélaïde I. Noble, veuve de William F. Tutt, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

4 jan—4 7 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante résidence en bois à deux étages.

No 169 avenue Washington, entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de C. B. Buddecke.

No 37,936—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14, rue Carondelet—MERCREDI, 8 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1892, et signé le 23 décembre 1892, par l'Hon Fred D. King, juge de la cour susdite, Division B, dans l'affaire mentionnée plus haut, la propriété décrite ci-après, à savoir:

La belle résidence en bois bien bâtie, à deux étages, No 169 Avenue Washington dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par l'Avenue Washington, les rues Constance, Camp et Chestnut. Elle est retirée du trottoir, avec une belle grille en fer, le pavage Schillinger pour se promener et cour pavée, ou vérandas de chaque côté et ayant une grande galerie, corridor, salon avec arches, salle à manger, office, cuisine, chambre de décharge au premier étage, corridor, cinq chambres à coucher, chambre de bain, galeries devant et derrière au second étage, citernes et hangar.

Le lot de terre est désigné par le No 14 et mesure 39 pieds de face à l'avenue Washington sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Elle est située sur une belle avenue large et pavée dans une des plus jolies parties du Garden District, entourée de lignes de chemins de fer et à proximité du centre des affaires. C'est une charmante résidence et un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans contre des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication—10 pour cent comptant du prix d'achat exigé au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant C. B. Semmes, Esq., N. P.

7 jan—7 14 21 28—fév 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage double en bois, 136 et 138 rue Quartier, entre Trémé et Marais.

Succession de Mme Joséphine Blouin, née Léon.

No 37,199—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 18 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile, Division D, signé le 16 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite:

1° Un cottage double en bois à un étage, Nos 136 et 138 rue Quartier, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Quartier, le Chemin du Bayou, la rue Trémé, maintenant Nord Liberté, et Marais, ayant quatre chambres, cabinets, allée, cave et cour pavée de chaque côté.

Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles, dans un voisinage respectable, près des chemins de fer des rues Esplanade et Rampart, écoles et églises.

2° [illegible] ... sur le No 138 rue Quartier, plus amplement décrits dans un inventaire ... [illegible]

Conditions—Pour la propriété, un tiers ou plus du prix de la vente comptant, le restant à un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets ... [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 6 JANVIER—CLASSE No 105

Tirage de 4 heures P. M.

18 56 29 61 12 38 20 4 34 40 30 [illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur nullement dans les salons de la Compagnie.

Nous soussignés nous apposons notre signature. Ce 6 janvier 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU,
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les exemplaires de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et **les grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 10 JANVIER 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000, ...	20,000
1 Lot de..	10,000, ...	10,000
1 Lot de..	5,000, ...	5,000
2 Lots de..	2,500, ...	5,000
5 Lots de..	1,000, ...	5,000
25 Lots de..	300, ...	7,500
100 Lots de..	200, ...	20,000
200 Lots de..	100, ...	20,000
300 Lots de..	60, ...	18,000
500 Lots de..	40, ...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de...	60, ...	6,000
100 Lots de...	40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à....		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le lot à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention ... [illegible] BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ... [illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi, 6 janvier 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Echanges effectués cette semaine	$15,343,323 00	$1 778,331 00
Même semaine la semaine dernière	13,319,614 00	1,935,250 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

Compilé par Thos C. Herndon, Directeur.

ACTIF

Obligations Etats-Unis et des Banques Nationales	$ 6 741,300 00
Autres items, comptant	124,000 00
Change à vue sur N. Y.	1,3[illegible],400 00
Change étranger	[illegible],600 00
Dû par des banques et banquiers étrangers	7[illegible],900 00
Prêts et escomptes	24,167,500 00
Autre actif comptant	4,7[illegible],400 00
Total	$39,534,200 00

PASSIF

Circulation	347,000 00
Dépôts	24,31[illegible] 00
Dû à des banques et des banquiers étrangers	2,632,900 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	1,863,100 00
Autre passif comptant	174,900 00
Total	$[illegible] 00

Comparé avec la semaine dernière:

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	1,1[illegible],100	
Prêts	[illegible],400	
Dépôts	1,2[illegible] 800	
Dû aux banques et banquiers		270,[illegible]
Change		[illegible]

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE — Souverains Victoria, $4 86 à 4 90; 20-francs, $3 90 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97 à 97½c.; argent mutilé américain 73 à 75 par oz; dollars mexicains, 63 à 65; sols péruviens, 50 à 60; pesos chiliens, 50 à 60; argent anglais, par £, $4 80 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 90; billets de la Banque de France, 18¾ à 19¾.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande continue bonne, le montant est considérable et les taux faciles.

Papier exceptionnel de A1	7 à 8
Prêts sur garanties collatérales	6 à 7
Time de de	7 à —
Papier hypothécaire	— à 8

New-York—Taux de l'argent 6 à 6.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3; consols 98 ex int. pour l'argent, 98 1-16 ex int pour l'accompte de janvier; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—94.42½.

Argent en lingots (par oz fin) — Londres 38¼; New York 83¾; à la Nlle-Orléans 83.

CHANGE.

REICHSMARKS—95

Le STERLING est ferme.

Commercial (60 jours)	484½ à 485¼
Traites de banque (60 jours)	487

Les FRANCS sont fermes.

Francs de commerce (60 jours)	5.18¾
Traites de banques (60 jours)	5.15

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est ferme.

Traites de commerce 50c. de prime.
Traites de banques $1 00 de prime.
Traites de banques pour collection $1 00 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Avant l'appel de 11 A. M.

$20,000 Privilèges sur bons à prime	1½
$2,000 Privilèges sur bons à prime	1¼
Appel de 11 A. M.	
$1,000 State Coupons No 12	14
10 actions Crescent City RR Co	106
20 actions N O Brewing As	108
10 actions N O Brewing Ass'n	107½
35 actions N O Brewing As	107½
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
10 actions CC Slaughterhouse Co	47¾
50 actions CC Slaughterhouse Co	47¾
Appel de 2 P. M.	
35 actions N O Brewing As	107½
$500 Louisiana 4 à [illegible]	96¾
Après l'appel de 2 P. M.	
10 actions du Mutual National Bank	108½
30 actions N O Brewing As	107½
$4,000 New Consols	96¾

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	128	
Bank of Commerce	10	16¼	17
Canal & Banking Co	100	162	167
Citizens'	100	92	95½
N. O. Co-operative B'l'g As.	25	23½	25
Germania National	100	312	320
Germania Savings	100	306	
Hibernia National	100	209	215
Louisiana National	100	180	185
Metropolitan	100	180	190
Mutual National	100	107	109
N. O. National	100	790	800
People's	50	107	110
Southern National	100	111	112¼
State National	100	139	145
Traders'	100	75	110
Union National	100	135½	139
Whitney National	100	251	
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	49	....
Firemen's	50	14	18
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	47	....
Home Ins	100	87½	....
Lafayette	50	75	83
Merchants Mutual	100	31	39
Mechanics' and Traders	100	109	112
New Orleans Ins. Ass	30	19½	22
Sun Mutual Ins	100	113	117
Southern Ins. Co	100	90	95
Teutonia	100	119	125
Chemins de fer urbains.			
Carrollton Ex.	100	142½	145
Crescent City	100	105	106½
Canal and Claiborne	48	42	49
New Orleans City	100	135½	140
Orleans	50	69	73
St-Charles Street	50	101¾	103
Privilege on Carrollton RR		....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	47¾	48½
Imp. Bonded Warehouse	100	31	....
Jefferson City Gas Light Co	100	82¼	87½
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	95	....
N. O. Gas Light Co	100	104	105½
N. O. Waterworks Co	100	108	110
N. O. Brewing Ass	100	107	107½
Jackson Brewing Co	100	100	108½
N. O. Cold Storage Co	100	100	110
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	25	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.	100	....	250
St. Martin's Oil Works		95	....
Edward Flees En. Co. of Chicago	10	2½	2½
Jockey Club	100	118	125
Comb. T. Stand		8¼	....
M. L. & B. As.		28	29½
Edison Elec. Illumin'g. Co		....	....
Tehuantepec Ferment Co		4	6¾
[illegible]	100	99	....
Verte. Theatre		....	....
Graham P. & Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co		....	....
Red River Ass. & S. B. Bds.		90	90½
C. C. Furniture Co		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Coal & Coke Co		....	....
Louisiana Furniture Co		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
N. O. & North Eastern RR		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds		....	....
Amer. Cott. Oil Deb.		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)		....	....
Bons.			
Old Louisiana 4's		98¾	99
New Consols		96¾	97
Tensas Basin Bonds		95	105
Pontchartrain Bonds		90	95
Premiums		166½	167
Premium drawn number		208	215
Privilege on Premiums		....	....
City 4's		100¾	....
Extended Unsold		103½	....
Extended 6's, Consol. Crossman		103½	104½
Extended 6's		103½	103¾
Atchafalaya Levee Bds		94½	97
5th District Levee Bds		90	....
Extended 6's, R. R.		....	....
Extended 6's, Waterworks		....	....
Extended 6's, Park		....	....
City 6 per cent certificates		....	....
Consolidated coupons		....	....
City 5's		100¾	100¾
City 7's, old		105	106
City 7's, new		....	....
City 7's, gold		....	....
Houston Funding		....	....
Houston Reg. Cons		....	....
Bons divers.			
United States 4's		112¾	....
Cotton Exchange Bank		180	190
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex		40	....
Sugar Exchange		120	130
Canal and Claib. 2d R. R. mort		108	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup		....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		127½	128¼
Morgan's L. and T. R. R. 6's		114	117
New Orleans Gas bonds		....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.		76½	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		26	....
St-Charles Hotel Co. mort		....	....
Crescent City RR. 1st		101	....
Crescent City RR. new		101	....
N.-O. City Railroad Co. mort		120	124
St-Charles St. RR. Co. mort		....	....
Carrollton RR. Co. mort		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1906)		....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort		....	125
N. O. Brewing Association bonds		106¾	107½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Hyman Land Company bonds		85	91
Mexican Bonds		....	....
Levee & Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		104	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		50	....
State Warrants, ordinary, 1885		21¼	....
State Warrants, ordinary, 1886		20¼	....
State Warrants, ordinary, 1887		....	....
State Warrants, ordinary, 1889		....	....
Police certificates		30	....
School certificates		30	....
City scrip, old		30	....
City scrip, new		45	55
Jud. int. cert. on State coupons		22	30
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		5	....
Unpaid State coupons No 12		13	15
Unpaid State coup. prior to No 12		22	30
State school warrants		24	40
[illegible]		....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5,700 balles et 1,600 à arriver.

Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	[illegible]	7 11/16
Ordinary	8 5/16	[illegible]
Good Ordinary	[illegible]	[illegible]
Low Middling	9¼	9 11/16
Middling	9¾	[illegible]
Good Middling	10	9 15/16
Middling Fair	10¾	10 7/16
Fair	11 11/16	11⅝

FUTURES

Stables.

Janvier 9.65 à 9.66; [illegible]

... Mobile 9¾; Charleston 9¾; Wilmington 9¾; Norfolk 9¾; Baltimore 10; Boston 9¾; Philadelphie 10¼; Memphis 9¾; Augusta 9¾ à 9¾.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.

Coton: Middling Gulf 10 3/16.

FUTURES.

Stables.

Janvier 9.71 à 9.73; février 9.84 à 9.85; mars 9.95 à 9.96; avril 10.05 à 10.08; mai 10.14 à 10.15; juin 10.22 à 10.23; juillet 10.28 à 10.29; août 10.31 à 10.32; septembre — à —; octobre — à —; novembre — à —; décembre — à —.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,035,266 balles; même temps l'année dernière, 1,809,150 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 3,674,004 balles; même temps l'année dernière, 4,955,931 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 692,304 balles; même temps l'année dernière, 1,032,795 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 2,415,403 balles; même temps l'année dernière, 3,272,581 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 350,099 balles; même temps l'année dernière, 430,025 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 1,122,193 balles; même temps, l'année dernière, 1,309,037 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Ferme.

Coton—5⅝ pour le Middling Américain.

FUTURES.

Calmes.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Coton—66 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 66 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 63½fr. pour le Bas (sur place).

FUTURES.

Calmes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛ à ¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Fort.

Choice	3⅛ à —
Strictly prime	3⅛ à —
Prime	3 à 3 1/16
Fully Fair	3 à 3 1/16
Good fair	2⅞ à 2 15/16
Fair	2⅞ à 2 15/16
Good common	2¾ à 2⅞
Common	2⅝ à 2¾
Inferior	2½ à 2⅝

CENTRIFUGAL—Bien fort.

Plantation granulated	4 3/16 à —
Off granulated	— à 4¼
Choice white	
Off white	4 à 4⅛
Gray white	3⅞ à 4
Brown yellow	
Choice yellow	3 13/16 à 3⅞
Prime yellow	3 11/16 à 3¾
Off yellow	3 7/16 à 3⅝
Seconds	2½ à 3½
Refining Grades	

MELASSE—OPEN KETTLE—Fort.

Fancy	— à 33
Choice	30 à 31
Strictly prime	28 à 29
Good prime	26 à 27
Prime	24 à 25
Good fair	20 à 22
Fair	20 à 22
Good common	20 à 25
Common	— à —
Inferior	— à —

Fermenting stock 30c. off per gallon.

CENTRIFUGAL—Fort.

Fancy	— à —
Choice	— à 18
Strictly prime	15 à 16
Good prime	12 à 15
Prime	12 à 13
Good fair	9 à 12
Fair	9 à 11
Good common	8 à 9
Common	6 à 7
Inferior	6 à 7
Fermenting	3 à 5

SIROP NOUVEAU—23 à 29.

RIZ.

(Au Board of Trade.)

RIZ ECALE—Actif, la demande est meilleure

Head	3 à 4¼
Prime	— à —
Good	3¼ à 3½
Fair	2⅞ à 3⅛
Ordinary	2½ à 2¾
Common	2⅛ à 2⅜
No 2	1½ à 2

RIZ BRUT—Calme.

Cotes du riz brut:

Honduras calme $1 50 à 2 75.
Caroline calme $1 50 à 2 50.
RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$9 00 à 10 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Stable.

Patents $3 70 à 3 80; extra fancy $3 35 à 3 45; fancy nominal le baril.

FARINE DE MAIS—$— à 2 20.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $ 90 à 4½ le baril; extra fancy $3 55 à 3 65; fancy $3 35 à 3 45; Minnesota flour, bakers 4½ à 4¾, +Straight 4¼ à 4½, patents 4¾.

FARINE DE MAIS—$2 40 à 2 50.
CREAM MEAL—Choice $2 50.
GRITS—$2 50.
HOMINY—$3 25 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$5 00.
OAT MEAL—$6 00 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 49 pour le blanc, 48 à 49 pour le mêlé et 50 à 51 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 40 à 41; No 1 — à 44; Red Rust Proof Oats 38 à 40.

SON—77½ à 82½c.

FOIN—Prime $14 00 à 15 50; Choice $16 50 à 17 00.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 3 à 5c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont stables.

VIEUX MESS PORK—$17 75.

NOUVEAU MESS PORK—$18 25.

VIANDES SALÉES SÈCHES— Epaules 9¾ à 9⅞c; short rib sides 10½ à 10¾; long clear sides 10⅛ à 10⅜; short clear sides 10⅞ à —.

BACON—Epaules 9 à —; short rib sides 11 à —; long clear sides 10⅞ à —; short clear sides 11 à —.

SAINDOUX — En tierçons, raffiné, 9¼ à 9⅜; prime steam 11¼ à —.

JAMBON—12 à 13½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c. pour les autres provisions du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls.—Pig pork $17 50, family pork $17 50; prime mess $17 50; extra prime et rump pork $17 00.

Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 9¼ à 9⅜c; Boston-cut shoulders 9½ à 9¾c; picnic hams 9¾ à 10c; breakfast bacon 12½ à 13½c; hams 12¾ à 13½c.

Beef—Extra mess $9 75 à — le baril; plate $9 00 à 9 50; extra mess $7 25 à 7 50; Fulton Market $11 50 à —; extra plate—demi-baril — $5 00 à 5 25; plate $4 50 à 4 75; extra mess $4 00 à 6 25; New York Fulton Market $5 75 à 6 00.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFÉ RIO—Prime 17¾; good 19¾; fair 19; ordinary 17¾; common 16¼c. la livre.

CAFÉ MEXICAIN — Prime 21; good 20¾; fair 20¼; low fair 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 32 à —; extra firsts 31 à —; firsts 29 à —; Western Dairy — Extra — à 24; extra firsts — à 22; firsts — à 19; medium — à 19. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams 13 à 13½; twins, full cream, à 11½; Young America's, full cream, 12 à 12½; singles 11½ à —. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1¼ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $16 00 à — par ton.

Farine de graine de coton au dépôt $25 00 à — par short ton, pour l'exportation $26 00 à 27 00 f. o. b. par long ton.

Oil cake—$26 50 à 27 00 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'exportation)—Prime crude 40c., in bulk 38 à 39c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—Natures — 2¼-pound à 7¼c. par yard, 2-pound 6¾c., 1¾-pound 6¼c. Western — 2¼-pound 6¾c. par yard, 2-pound 5¾c., 1¾-pound 5¼c.

Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre, Hemp 12¼.

COTTON TIES—Arrow 95c à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 2c. de plus par livre.

Pommes, $3 75 à 4 25 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 6½ à 7. Amandes, par livre, 19c. Bananes, par régime, $1 50 à 2 00. Noix du Brésil, par livre, 9 à 10c. Citrons, par livre, 18 à 20c. Cranberries, par baril, $9 00 à —; demi-baril $4 50, quart de baril $2 50. Currants, 6 à 7c. Marrons, par livre, 9 à 10c. Coco, par 1000, $35 00 à —; coco sacked, 3¼ à 4c. pièce. Dattes, par livre, 5 à 6c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Raisins de la Californie $2 00 à 2 25; de Malaga $10 00 à 12 00 par boîte. Raisins de l'Ouest, par 10 lb paniers, 25c. à $1. Limons—par boîte $3 00 à 4 00. Oranges de la Floride $2 25 à 2 50; de la Louisiane par baril $3 50, par boîte $2 00 à 2 25. Pistaches, par livre, 5 à 7c. Nouvelles pacanes de la Louisiane 4 à 5c. Ananas, par douzaine, $2 00 à —. Pruneaux, par lb, 14 à 18c. Raisins, par boîte, Californie $2 00 à 2 50. Noix, par lb, 12 à 16c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE — De l'Ouest $2 75 à 2 85 par baril.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 25 à 1 50.

YAMS—$2 50 à 2 00.

OIGNONS—De l'Ouest $4 25 à 4 50 le baril.

AIL—Italien 60 à 75c. par centaine double.

TOMATES—$4 00 à 4 50 par boisseau.

CHOUX—Hope Grown $3 00 à 3 25 par cent.

CHOUCROUTE—De St-Louis $7 00 à 8 00.

HARICOTS—[illegible]

[illegible]

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont [illegible]. Au détail il faut payer [illegible] de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 50 à 6 00 le baril; goudron $4 50 à 5 00; [illegible]

TONNELLERIE—Barils de mélasse $1 35; demi-barils de mélasse 75 à 80c.; barils de [illegible]; barils de rhum 30 à 40c. Cyprès [illegible] $15 par 1000; [illegible] $24 00 par 1000, bois pelé $18 par 1000. Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 25 à 30c le baril; [illegible]

ALABAMA—Par baril Cerona 50c.; Cerona stump coal 45c.; Cerona nut coal 35c.; coal 45c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 60 à 3 25 la tonne.

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	[illegible]	2 35
Brandies, du pays, le gallon	1 50	2 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25	2 50
Pomme, le gallon	2 25	2 50
Cognac importé, 1868, le gallon	....	[illegible]
1875	....	[illegible]
1870	....	[illegible]
1865	....	[illegible]
1860	....	[illegible]
1848	....	[illegible]
Dupuy & Co. Cognac	....	[illegible]
L. P. Claverie & Co. Cognac	....	[illegible]
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 95 0/0 de preuve, par gallon	1 10	1 20
Ouest	1 10	1 15
Bourbon	1 25	[illegible]
Seigle	1 25	[illegible]
Ecosse, importé	4 50	[illegible]
Irlande, importé	4 50	[illegible]
Duffy's malt whisky, par gallon	....	[illegible]
Duffy's malt whisky, par caisse	....	[illegible]
Genièvre—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15	1 20
Hollande, par gallon	1 15	[illegible]
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 00	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	2 50	3 75
Holland, par caisse	8 50	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire en caisse	2 75	3 50
Importé Médoc, la caisse	....	[illegible]
St-Julien, la caisse	....	[illegible]
Vertheuil Médoc, la caisse	....	[illegible]
Margaux, la caisse	....	[illegible]
Château Dillon, la caisse	....	[illegible]
Château Duplessy, la caisse	....	[illegible]
Pontet Canet, la caisse	....	[illegible]
Larose, la caisse	....	[illegible]
Léoville, la caisse	....	[illegible]
Château Haut Brion, la caisse	....	[illegible]
Château Lafitte, la caisse	....	[illegible]
Californie Claret, le gallon	....	[illegible]
Californie Zinfandel, le gallon	....	[illegible]
Importé, ordinaire, la barrique	37 50	[illegible]
Claret de famille, la barrique	55 00	[illegible]
St-Estèphe, la barrique	....	[illegible]
Blanquefort, la barrique	....	[illegible]
St-Emilion, 1887, la barrique	....	[illegible]
Château Dillon, la barrique	....	[illegible]
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00	110 00
Vins Blancs—Californie, le gallon	....	[illegible]
Ordinaire, la caisse	2 75	3 50
Importé Graves, la caisse	....	3 00
Importé Sauternes, la caisse	....	3 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....	10 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....	15 25
Imp. Château Rousset, la caisse	....	15 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00	80 00
Importé fin, la barrique	100 00	200 00
Pinte $1 de plus par caisse		
Ordinaire, la caisse	3 25	3 50
Madère, la caisse	4 25	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00	1 10
Madère, genuine fine, le gallon	3 50	5 00
Muscat, la caisse	12 00	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50	5 00
Sherry, la caisse	20 00	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00	25 00
Champagne — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....	27 50
Extra Dry	....	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry quarts	....	30 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....	28 00
D. S. Pol & Co.'s quarts	....	26 00
Perrier-Jouet — Réserve Royal, quarts	....	32 50
Perrier-Jouet—Spécial, quarts	....	31 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....	30 00
Bouche, extra fine, quarts	....	30 50
Bouche, Sec, quarts	....	30 50
Bouche, Riche, quarts	....	30 50
Pommery Sec	....	32 00
Veuve Clicquot	....	33 75
Louis Roederer, quarts	....	31 00
Pinte $2 de plus par caisse		
Dumarilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	30 50	....
Dumarilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50	....
Ale et Porter—		
Read Bros, la douzaine	....	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—Timber No 1. 10c per linear foo.

Scantling No 1	11 00	....
No 2	10 00	....
Boards No 1	12 50	....
No 2	10 00	....
No 3	8 00	9 00
No 4	8 00	....
Plank No 1	$14 00	15 00
No 2	11 00	12 00
No 3	10 00	11 00
Flooring No 1	16 00	....
No 2	14 00	....
No 3	12 50	14 00
Gallery flooring, 1¼x4	20 00	22 00
Weath. b'ds No 1	11 00	....
No 2	7 00	....
Ceiling No 1	11 00	....
No 2	7 00	....
Yellow pine, dressed—		
Flooring No 1	$21 00	30 00
No 2	17 00	....
No 3	14 00	15 00
Weath. b'ds No 1	14 50	15 00
No 2	10 00	....
Ceiling No 1	13 00	....
No 2	9 00	....
Boards No 1	12 50	....
No 2	10 00	....
No 4	8 50	....
Cypress—		
Rough b'ds No 1		27 50
No 2		22 50
No 3		15 00
No 4		10 00
No 5		8 00
Dr'ed b'ds No 1	25 00	30 00
No 2		26 00
No 3		17 50
No 4		14 50
No 5		12 00
Wharf timber—		
No 1		$13 00
No 2		11 00
No 3		9 50
Mahogany timber per ton	$50 00	80 00
Cedar timber, per ton	50 00	75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.		
Oak lumber, per 1000	40 00	50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split	2 50	3 00
Laths, per 1000	2 00	....
Alabama lime	90	1 00
Cement, domestic	1 50	1 85
Cement, imported	2 40	3 00
Hate	3 00	7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	7 50	8 50
Brick, paving	10 00	....
Brick, ordinary	8 00	....
Sand	90	....
Shells, small	90	....
Shells, large	1 25	1 50
Plaster, calcined	1 60	....
Fire brick, American, per 1000	25 00	....
Fire brick, English, per 1000	25 00	....
Fire clay, per barrel	1 40	....
Lake fire clay	90	....
Sewer pipe, per foot	15	20

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz.	$6 75	7 00
Crescent, par douz.	5 75	6 25
Diamond axle grease, en boîtes, par gr.	5 00	5 50
Scott's bellows, 25 to 48-inch, chacun	5 50	15 00
Trace chains, la paire	25	75
Ox chains, ⅜, 5-16 et ⅜, par livre	5½	7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 0-0	3 25	3 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0-0, par douz.	3 50	5 00
Lynden B. C. No 4-0-0, par douz.	3 25	5 00
Baldwin set 4-0 1, par douz.	3 00	5 00
West Le Dow cultivator, W-lay by disco, chacun		65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.		4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun		8 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.		1 00
Brent Le Dow cultivator, chacun		40 00
Universal cultivator, chacun		32 50
Columbia cultivator, chacun		32 50
Brown riding cultivator, chacun		32 50
Brown walking cultivator, chacun		25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1 & 2	17 50	20 00
Geddes' hinge harrows, 14-60 teeth	7 50	12 50
Pennington side harrows, chacun		3 75
A. B. & Co. side harrows, chacun		3 75
Expanding harrows 11-teeth, chac.		3 75
Deere's stalk cutter, No 1		30 00
Deere's stalk cutter, No 2		27 50
Le Dow disc harrows		27 50
Deere disc harrows, No 1		30 00
Deere disc harrows, No 4		24 00
Hollow ware, skillets and lids		....
Anvils		10
Bar iron, basis, per cwt		1 85
Steel nails, 50-60 basis, keg		1 85
Wire nails, 50-60 basis, keg		1 85
Wire nails, 50-60 basis, keg		2 10
I cut keen plows, pony x		
list $6 75, less 25 per cent		
I cut keen plows, A O x pes.		
list $6 75, less 25 per cent		
I cut keen plows, B O x pes.		
list $7 50, less 35 per cent		
I cut keen plows, C O x pes.		
list $10 40, less 35 per cent		
I cut keen plows, D O x pes.		
list $11 40, less 35 per cent		
A. B. & Co. steel plows, pony x pes, chacun		3 75
A. B. & Co. steel plows, A O x pes, chacun		3 50
A. B. & Co. steel plows, B O x pes.		4 00
A. B. & Co. steel plows, C O x pes.		4 50
A. B. & Co. steel plows, D O x pes.		5 00
John Deere's [illegible]		
Texas [illegible] steel and cast bags		25
[illegible] steel and wood beam		30
[illegible]		
A. B. & Co. [illegible]		
[illegible] galvanized, par cwt		3 75
Bottle, per bag		1 45
[illegible] shot, per bag		1 70
Dupont powder, small lots		3 80
Cane knives, par douz.		4 50
Wheel barrows, par douz.	19 50	21 00
Rust coal barrows, chacun	5 50	6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00	....
Clarke's c. s. meal distributor	65 00	....

Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 60 per cent off list.
Fennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 20 per cent off list.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Boeufs — Gras, par livre, gross	2¼ à	2¾
Commun to fair	2 à	2¼
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	1¾ à	2
2me qualité, par tête	$10 00	à 14 00
Vaches communes et vieilles	7 00	à 9 00
Veaux—1re qualité, par tête	6 00	à 8 00
2me qualité	3 00	à 4 00
Yearlings—1e qualité, par tête	8 00	à 10 00
2me qualité	6 00	à 8 00
Porcs—Good fat Western, par livre gross	5 à	5¾
Fair Condition	4½ à	5
Moutons—Choice, par tête	2 00	à 3 00
Fair, par tête	1 00	à 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00	à 42 00
2me qualité, par tête	20 00	à 25 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 90 à 125
Bons chevaux de trait	125 à 150
Chevaux de selle et de voiture	200 à 400
Mulets pour habitations ...	160 à 180
Mulets, qualité moyenne	140 à 160
Mulets pour cotton	75 à 110
Mulets communs	40 à 70
Bons mulets de ville	225 à 250

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et bien situées

—DANS LES—

SIXIÈME, DEUXIÈME ET PREMIER DISTRICTS.

No 192 rue Dumaine, entre Trémé et St-Claude—Belle maison à double corps-de-logis à un étage, avec attic.

No 35 rue St-Philippe, entre Royale et Chartres—Une résidence à un étage.

Nos 451 et 451 1/2 rue Melpomène, entre les rues Clara et Magazine—Maison double à un étage retirée de la rue.

Un lot vacant contigu et adjacent aux propriétés ci-dessus.

P. A. Bacas, exécuteur-testamentaire, et autres vs. Arman l Courcelle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No 37,493.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 156 rue de la Commune—MERCREDI, 8 février 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 5 janvier 1893, par l'honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus la propriété de beaucoup de valeur décrite ci-après, à savoir:

1° Un certain lot de terre, Premier District, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et droits, privilèges et avantages y appartenant situé dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalie, Clara et Magnolia, dans le dit District de cette ville et mesurant 29 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la dite rue Melpomène sur 160 pieds 6 de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot est désigné par la lettre A sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 7 mai 1867 et annexé à un acte de vente de Veuve James Clough passé pardevant J. R. Whitaker, notaire en cette ville le 27 juin 1867.

Les améliorations consistent en une maison double, à distance de la rue, ayant quatre chambres, galerie devant, cuisine de deux chambres, citernes, lieux d'aisance, etc., portant les Nos municipaux 451 et 451 1/2 Melpomène, louée $15 par mois.

Deuxième District.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, ayant, mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 3 lignes de façade rue St-Philippe, sur une profondeur de 85 pieds, 3 pouces, 3 lignes, parallèlement, borné du côté de la rue de Chartres par une propriété actuellement ou récemment appartenant à ... Bienvenu; de l'autre côté vers la rue Royale, par la propriété actuellement ou récemment appartenant à Mme Prévost, et à l'arrière, par la propriété actuellement ou récemment appartenant à M Cuscho.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage ayant 4 chambres, 2 cabinets, galerie et une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, lieux d'aisance, water-works, etc., portant le numéro municipal No 35 rue St-Philippe, vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1893, au taux de $16 par mois payable mensuellement.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Trémé et St-Claude, mesurant, un pied américain, environ 45 pieds 6 pouces de façade rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds.

Les améliorations consistent en une jolie maison double à un étage avec mansardes, portant le No 192 rue Dumaine, ayant au rez-de-chaussée 4 chambres, 2 cabinets et une galerie, et dans les mansardes, 2 chambres, une bâtisse en brique, à 2 étages, ayant 6 chambres, une autre bâtisse de 2 chambres, citernes, puits, lieux d'aisance, water-works, etc., etc.

Sixième District.

4° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Sixième District de cette ville (ci-devant ville de Jefferson) dans le carré d'îlet borné par les rues Aline, Magazine, Live Oak et Foucher, désigné par le No 11 sur un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, selon le plan No 52 [illegible] terrain mesure 30 pieds de façade rue Aline, 1.5 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage à distance de la rue ayant une galerie devant, escalier sur le côté, six chambres, lieux d'aisance, citerne, etc., loué $15 par mois.

5° Un certain terrain dans le même district et carré que la propriété décrite ci-dessus, attenant et y touchant, désigné par le No 12 sur le dit plan ci-dessus mentionné, et mesurant 30 pieds de façade rue Aline sur 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste, s'il y en a un ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux, en coupons-billets portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les dits billets devront être garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les acquéreurs gardant assurés les bâtisses et les améliorations pour la valeur des billets et la police sera transférée au détenteur des billets. Les actes de vente devront renfermer toutes les clauses usuelles de non aliénation, vente sans estimation, cinq pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues en 1893, et un dépôt de dix pour cent entre les mains des encanteurs se fera au moment de la vente.

7 jan—7 11 18 25—fév—1 8

PAR D. E. MORPHY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux forts beaux stocks de groceries pour familles,

Vins, liqueurs, balances, comptoirs, étagères, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,893—Division C.

Wm A. McDowell Jr, vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, LUNDI, 9 janvier 1893, à 10 1/2 heures A. M. et continuera de jour en jour jusqu'à la clôture de la vente—au local 139 et 141 South Rampart, entre Perdido et Poydras et No 113 South Rampart, coin Perdido, tout le contenu des deux magasins, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 23 décembre 1892, à mot à mot:—

1° Le contenu du local Nos 139 et 141 décrit ci-dessus.

2° Le contenu du local No 113 décrit ci-dessus.

Conditions—Strictement comptant.

27 déc—27—janv 1 4 7

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,875—Division E—John Jacobs vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que le cession des biens du pétitionnaire John Jacobs soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant John E. Légier, Esq., notaire public, à son bureau, No 8 1/2 rue Carondelet, en cette ville, LUNDI, 6me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Sam Henderson, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1892.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4 janv—5 fév 6 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,8[illegible]—[illegible]

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1892.

(Signé) [illegible], Juge.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASIONS SANS PAREILLES

CHANCE MAGNIFIQUE

—DANS—

TOUS LES DISTRICTS.

Toutes les personnes désirant faire des placements y trouveront avantage. Citons:

Le Fabricant—le Warehouseman—le Capitaliste—l'homme d'affaires conservateur—le Spéculateur—le Constructeur et les gens n'ayant que de modestes moyens.

La liste entière comprend une variété de propriétés riches, donnant de beaux profits, dans tous les genres pour placements de fonds.

Occasion rarement offerte.

La gigantesque fabrique de Vêtements de jeune de MM. Wolf & Sons, 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville.

Le superbe édifice pour factererie de coton de MM. Richardson & May, No 40 rue Perdido.

Le dépôt de machines de M. Harry K. Ivens, 96 et 98 rue S. Peters (ou Nouvelle Levée), 26 et 28 rue Commerce, coin Lafayette.

Vaste entrepôt 114, 116, 118, 120 rue Magazine, occupé par MM. W. H. Matthews & Bro.

Solides édifices en briques, 205 et 207 rue Carondelet, lot vacant y attenant.

Edifices en briques 21, 23, 25 rue Hôpital.

Cottages à double corps de logis. Royale, coin Bartholomew, et deux lots vacants rue Bartholomew.

Magasin et maison de résidence, Champs-Elysées et Bourgogne.

Deux cottages doubles rue Bienville, près Broad.

Emplacements de choix pour bâtir. Bienville, coin Rendon; Bienville, coin Napoléon; Levee street, (maintenant Tchoupitoulas), entre Sixth et Seventh; Prieur, entre Calliope et Clio.

Ilet entier, Sixteenth, Dugand (maintenant Léonidas), Monroe et Stephanie (maintenant Stroelitz), et Triangle, Fulton, Delord et Levée.

Mercredi, 1er février

SUCCESSION DE WILLIAM MASSEY.

No 28,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 décembre 1892, docket No 28,399, pour compte de la succession ci-dessus, il sera vendu:

1° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée (maintenant Decatur) mesurant, mesure américaine, 30 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces, plus ou moins, conformément à un croquis dudit terrain, annexé à un acte passé devant Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville, le 16 octobre 1847.

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée, mesurant 64 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds 9 pouces de profondeur, borné d'un côté par la propriété dernièrement appartenant à N. Hoey, et sur l'autre côté par la propriété dernièrement appartenant à T. Banks, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc.

Aussi un lot de terre, situé à le côté sud ouest de la rue Bienville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée, maintenant Decatur, mesurant, au pied américain, certain 1843, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Bienville, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté regardant la rue de Chartres par la propriété appartenant aux héritiers de feu Spencer, et de l'autre côté, par la propriété de la Banque des Citoyens, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces trois morceaux composent le lot de terre sur lequel se trouve la bâtisse connue par les Nos 26 à 34 rue Bienville, et occupé actuellement par S. J. Wolf, comme fabrique d'habillements faits.

Les améliorations comprennent un immense établissement industriel connu comme la manufacture de Pantalons de Jeanes et d'habillements faits de S. J. Wolf & fils, désignés par les Nos 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville. Cette bâtisse solide a été érigée spécialement pour et sous la surveillance de ceux qui l'occupent actuellement, et est équipée avec tout ce qui est nécessaire pour la conduite d'une pareille entreprise considérable. Elle est louée à bail jusqu'à la fin d'août 1893, à un loyer annuel de $2,070 avec les termes et conditions ci-après, à savoir: Qu'en outre du loyer, les locataires paieront toutes les taxes de ville et d'Etat et autrement, tiendront la propriété assurée à leurs propres frais, et auront tout le local en bon ordre. De sorte donnant le revenu ainsi que cela est mentionné plus haut, au propriétaire.

2° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 29 mars 1851, comme suit à savoir: Le lot No1 mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Carondelet, 6 pieds 2 pouces de large dans le fond, puis sur une ligne vers la rue Perdido et parallèle à la rue Carondelet, 27 pieds 10 pouces et 2 lignes, puis sur une ligne vers la rue Carroll et parallèle à la rue Perdido 7 pieds 11 pouces et 3 lignes, et puis 100 pieds vers la rue Perdido. Le lot No 2 est contigu au lot No 1, et mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée commune 3 pieds 11 1/2 pouces de large, ouvrant sur la rue Carroll. Et un petit lot situé sur le côté opposé de la dite allée et désigné par le No 2 sur le dit plan, mesurant 8 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à l'allée, sur 23 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La dite propriété est composée du lot No 4, ayant 25 pieds 4 pouces de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur et de la partie du fond du lot No 5, ayant 27 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Carroll sur 127 pieds 5 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à quatre étages connue comme le No 40 rue Perdido et louée à bail à MM. Richardson & May le 30 septembre 1893, à $125 par mois. La vente est sujette au dit bail.

3° Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Commerce, Nouvelle Levée (ou S. Peters) et Girod, désignés par les lettres A, B, C et D, sur une esquisse de J. A. D'Hémécourt, voyer, datée le 4 septembre 1867, d'après la dite esquisse, les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot A forme le coin des rues Nouvelle-Levée (ou S. Peters) et Lafayette, et mesure 19 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée (ou S. Peters), 18 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond le séparant du lot B, 84 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur et de face sur la rue Lafayette, et 89 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot D; et le dit lot B forme le coin des rues Commerce et Lafayette, et mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue Commerce, 18 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le séparant du dit lot A, 73 pieds et 4 lignes de profondeur et face à la rue Lafayette et 86 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C; et le dit lot C mesure 22 pieds 5 pouces de face à la rue Commerce, 25 pieds 5 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond le séparant du lot D, 76 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot B, et 71 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Girod; et le dit lot D mesure 21 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, 22 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du fond, le séparant du lot C; 82 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, et 83 pieds et 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Girod.

Les améliorations comprennent, à deux grandes et solides bâtisses en briques, désignées par les Nos 96 et 98 rue Nouvelle-Levée, ... [illegible] ... 30 septembre 1893, à $75 par mois. La vente est sujette au dit bail.

4° [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

... Désigné par les Nos 204 à 18 ... [illegible]

5° Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julia, Carondelet, St-Joseph et Baronne, et désignés par les Nos 4 et 5, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 12 mars 1846. Les dits lots sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 28 pieds de face à la dite rue Carondelet sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, bornés au fond par une allée de 7 pieds 10 pouces de large.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques double à trois étages, chaque côté ayant environ dix chambres et connue par les numéros municipaux 205 et 207 rue Carondelet, et maintenant louée à raison de $55 par mois pour les deux côtés.

6° Deux certains lots de terre adjacents l'un à l'autre, situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, Condé (maintenant Chartres), Hôpital et Quartier désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 1 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 159 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté après la rue Levée et 159 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 2 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 159 pieds 3 pouces sur la ligne le divisant du lot No 1, et 159 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, ensemble avec tous les droits etc.

Les améliorations comprennent deux grandes bâtisses en briques à trois étages, ayant chacune environ quinze chambres ou plus et désignées par les Nos 21 et 23 rue Hôpital.

7° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, sur la rue Hôpital, entre les rues Condé (maintenant Chartres) et Vieille Levée, dans le même îlet et à côté de la propriété précédemment décrite, et désigné par la lettre A, sur un plan particulier dressé par L. H. Dépouilly, au mois de Janvier 1846, avec le privilège d'une allée en commun à ce lot et mesure 3 pieds de large, faisant face à la rue Hôpital, ensemble avec tous les droits, etc. Le dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 150 pieds 3 5/8 de pouces sur la ligne de gauche, laquelle ligne le divise du lot désigné comme lot No 3, et 159 pieds 3 3/8 pouces sur la ligne qui le divise de la dite allée. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à trois étages, ayant environ dix chambres ou plus et désigné par le No 25 rue Hôpital.

8° Deux certains lots de terre situés dans le Faubourg Washington et désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet No 5. Le lot No 1 mesure 24 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot No 2 mesure 25 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout mesure américaine.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Casacalvo (maintenant Royale) et Bartholomew, dans l'îlet borné par les rues Mazant et Chartres. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois, chaque côté ayant environ cinq chambres et louées à $8 par mois chaque côté, et désignés par les Nos 1000, 1002, 1004 et 1006 rue Royale.

9° Deux terrains de choix convenables pour y bâtir dans le même carré d'îlet et contigus aux précédents, à l'arrière, désignés par les Nos 9 et 10 sur un plan dressé par B. Buisson voyer, le 30 mai 1833. Chacun des dits terrains mesure 23 pieds de façade rue Barthélemy, sur 110 pieds de profondeur, mesure anglaise.

10° Un certain terrain numéroté un, situé dans le faubourg Marigny, formant le coin des rues Champs-Elysées et Craps, maintenant Bourgogne, dans le carré borné par les rues Français et Remparts, mesurant 20 pieds de façade rue des Champs-Elysées, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Craps maintenant Bourgogne, mesure anglaise, borné d'un côté par le terrain No 2 et à l'arrière par le terrain No 4. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec magasin au bas, et résidence en haut, ayant 6 chambres et actuellement loué $15 par mois.

11° Deux certains terrains situés dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Douane, Bienville, Broad et Dorgenois désignés par les Nos 5 et 6, et contigus. Ils ont, chacun, 29 pieds, 8 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois ayant, chacun, cinq chambres, sont loués $8 par mois de chaque côté, et désignés par les Nos 514, 514 1/2, 516 et 516 1/2 rue Bienville.

12° Un certain terrain, situé dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Rendon et Douane et l'avenue Hagan, désigné comme terrain No 10 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 30 août 1855, lequel terrain forme le coin des rues Bienville et Rendon, et mesure 30 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur 104 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur et façade rue Rendon, entre lignes parallèles.

13° Sept terrains de choix convenables pour y bâtir, situés dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Salomon, Napoléon et Conti, dans la banlieue Jackson et désignés par les Nos de 6 à 11 inclusivement, et le No 24, sur un plan dressé par Louis H. Pilié voyer de la ville, en date du 2 mars 1860. Les terrains 6 à 9 inclusivement mesurent, chacun, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville. Les dits terrains se touchent et mesurent 120 pieds de profondeur. Le terrain 10 touche au terrain 9 et forme le coin des rues Bienville et Napoléon et a 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur et façade de 120 pieds rue Napoléon; le terrain No 11 a 30 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Napoléon sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, et le dit terrain 24 a 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Salomon, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes, ensemble avec tous les droits, etc.

14° Une portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Sixième, Septième, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Water, mesurant 26 pieds 1 pouce de façade rue Levée, sur une profondeur de 70 pieds 10 pouces et 1 ligne sur la limite du terrain A. O et 71 pieds 4 pouces sur la limite de la propriété de John Desègre, et 26 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière, comme le porte un diagramme de Hugh Grant, voyer de Lafayette, en date du 23 février 1849, sur lequel diagramme ledit terrain est marqué de la lettre D, et lequel morceau de terre fait partie du terrain A. N. sur le plan primitif du Faubourg Livaudais, ensemble avec la moitié indivise de toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, etc., et dépendances y appartenant.

15° Tout et en particulier cinq lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 33 borné par les rues Prieur, Johnson, Clio et Calliope et désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement, et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

16° Un certain carré d'îlet, situé à Carrollton à Paroisse Jefferson, maintenant le Septième District de cette ville, compris entre les rues Stéphanie, maintenant Stroelitz, Sixième, Monroe et Dugand, maintenant Léonidas, désigné par la lettre N, lequel îlet est composé de vingt-quatre terrains, numérotés de 1 à 24 inclusivement. Ces terrains ont les dimensions suivantes: Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent 30 pieds de façade rue Sixième, sur 120 pieds de profondeur. Le No 1 formant le coin des rues Sixième et Monroe, et le No 10 formant le coin des rues Sixième et Dugand, maintenant Léonidas. Les Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Stéphanie, maintenant Stroelitz, sur 120 pieds de profondeur, le No 13 formant le coin des rues Monroe et Stéphanie, maintenant Stroelitz, et le No 22 formant l'angle des rues Stéphanie, maintenant Stroelitz, et Dugand, maintenant Léonidas, et les Nos 23 et 24 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Dugand, maintenant Léonidas, sur 150 pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise, et d'après un plan particulier de L. Surgi, en date du 19 janvier 1836, ensemble avec tous les droits, etc.

17° Cinq certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par le triangle de la Nouvelle Levée et des rues Delord Water et Locust (ou Calliope), désignés comme terrains 5, 6, 7, 8 et 9, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, en date du 27 décembre 1854 lesquels terrains ont les dimensions suivantes:

Le terrain 5 a 25 pieds 11 pouces et une ligne de façade rue Delord, et 30 pieds 9 pouces et 1 ligne rue Triangle; et les terrains 6, 7, 8 et 9 ont, chacun, 25 pieds 10 pouces et 6 lignes de façade rue Delord; et 30 pieds, 8 pouces et 5 lignes de façade rue Triangle sur les profondeurs suivantes: le terrain 5 a 91 pieds, 8 pouces sur la limite du terrain 4, et 102 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la limite du terrain 6; le terrain 6 a 112 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la limite du terrain 7, le terrain No 7 a 123 pieds, 6 pouces sur la limite du terrain 8; le terrain No 8 a 134 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la limite du terrain 9; le terrain No 9 a une profondeur de 144 pieds 10 pouces, 4 lignes sur les limites des terrains de 10 à 23. Le possession de cette propriété peut être obtenue trente (30) jours après la signature de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers au davantage comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans au taux de 7 pour cent d'intérêt payable annuellement et commençant à la date de l'adjudication. Toutes les taxes dues et exigibles en 1893 seront acceptées par les acquéreurs, et toutes les ventes devront être faites sujettes aux conditions des baux actuels. Un dépôt de 10 pour cent comptant, exigé au moment de la vente pour assurer celle-ci.

Les actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 déc—25 28—jan 4 11 18 25—fév 1

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, Argenterie plaquée et Divers autres Articles.

Succession de John E. Pattison.

No 36,600—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Le JEUDI, 12 janvier 1893, à 11 heures A. M., au No 93 rue du Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 décembre 1892, pour le compte de la susdite succession, un lot de meubles, argenterie plaquée, livres, etc.

Conditions—Comptant.

JULES A. A. ROUSSEAU, Encanteur.

30 déc—3—janv 4 11 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Frank Sharp vs. Mme A. Goodwin.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 17,099—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au local de mon entrepôt, No 75 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 11me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., des objets ci-après décrits, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire ... [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Succession de John W. Glenn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la ... [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE PARTAGE

—DE—

PROPRIETES

Rémunératrices et gagnant en valeur, bien situées.

LA RÉSIDENCE DOUBLE

En bois à deux étages avec attic, 208 et 210 rue South Remparts, entre Lafayette et Girod.

LES RÉSIDENCES DOUBLE

En bois à deux étages, 195, 197, 199 et 201 S. Basin, entre Lafayette et Girod.

LE COTTAGE DOUBLE

En bois à un étage et attic, 191 et 193 South Basin, entre Lafayette et Girod.

LE COTTAGE DOUBLE

En bois à un étage, 238 & 238 1/2 Lafayette, entre les rues S. Rempart et S. Basin.

—ET—

Deux Lots de choix pour Bâtir,

Rue Deuxième, entre Hilary et Adams, Septième District,

A DEUX ILETS SEULEMENT DE L'AVENUE ST-CHARLES.

R. M. O'BRIEN, exécuteur testamentaire, et JOS. M. RYAN vs. TERESA E. RYAN.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 37,244.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour de district, Division C, le 8 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après:

1° La désirable résidence double en bois à deux étages, avec attic, 208 et 210 South Rampart, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Rampart, South Basin, Lafayette et Girod, ayant 10 chambres, office pour provisions, galeries de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 6 et mesure 37 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue South Rampart, sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue Girod, 128 pieds 7 lignes de profondeur sur l'autre côté et 34 pieds 2 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Cette belle propriété est à proximité du grand marché Poydras, du nouveau grand dépôt du I. C. R. R., du centre des affaires, des écoles et des églises. Elle rapporte maintenant $600 par an et l'on peut facilement en obtenir un meilleur rapport.

2° La résidence confortable double en bois à deux étages, 195 et 197 rue South Basin, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Basin, South Rampart, Lafayette et Girod, ayant 6 chambres, grand corridor, office, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur un plan par Adolphe Pilié, Esq., voyer, daté le 30 novembre 1892, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue South Basin sur une profondeur de 128 pieds 9 pouces sur la ligne le divisant du lot A, 128 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C et 29 pieds 8 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Louée à raison de $432 par an.

3° La résidence double confortable en bois à deux étages, 199 et 201 rue South Basin, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Basin, South Rampart, Lafayette et Girod, ayant six chambres, corridor, office, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté.

Le lot de terre est désigné par la lettre C, sur l'esquisse par Adolphe Pilié, et mesurant 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue South Basin, sur 128 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot B, 128 pieds 9 pouces sur la ligne vers la rue Girod et 31 pieds 7 lignes de large sur la ligne du fond. Louée à raison de $432 par an.

4° Le charmant cottage double en bois à un étage et attic 191 et 193 rue South Basin dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Basin, South Rampart, Lafayette et Girod, ayant 6 chambres, cabinet, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur l'esquisse faite par Adolphe Pilié et mesure 31 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue South Basin sur 128 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot B, 128 pieds 9 pouces 2 lignes sur l'autre côté, et 31 pieds 8 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Loué à raison de $384 par an.

5° Le joli cottage double en bois à un étage 238 et 238 1/2 rue Lafayette dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Girod, South Rampart et South Basin, ayant 5 chambres, allée de côté, cour et hangar de chaque côté. Le lot de terre mesure, au pied américain, 40 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, le dit lot étant désigné sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, en date du 13 mai 1835, déposé à l'étude de H. G. Cerlie, ancien notaire. Loué à raison de $360 par an.

Ces propriétés sont si avantageusement situées qu'elles peuvent commander des locataires en tous temps, et bien en plus elles présentent un placement sûr et productif, réclament l'attention, et comme telles sont dignes d'être considérées ...

6° Deux certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Seconde. Les dits lots sont désignés (sur un plan fait par Hervé Graves, ingénieur civil) par le No 3 et 4 déposé en l'étude de Wm Bouchet(?), notaire, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 120 pieds. Une moitié indivise de ces deux terrains est vendue en vertu du jugement, et la moitié indivise par le consentement écrite des propriétaires. Elles sont situées à deux îlets seulement de l'Avenue St-Charles, où il y a une ligne de chemin de fer électrique à double voie, dans un quartier qui s'améliore rapidement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, le reste, s'il y en a à 1 ou 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque, privilège et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets lesquels pourront être subdivisés au gré des parties intéressées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix de leur adjudication, 10 pour cent du prix de leurs enchères seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant T. Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 déc—10 17 24 31—jan 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Trois Cottages doubles en bois, 139, 139 1-2, 143, 143 1-2, 145 et 145 1-2 rue Louisa,

Entre Morales et Urquhart,

Et deux terrains convenables pour y bâtir,

Au coin sud-est des rues St-Claude et Piété.

Conrad G. Reuben Koenig et als.

vs

L. a Mineffe Linette Winckler et als.

No 37,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, le 16 novembre 1892, et signé le 22 novembre 1892, dans la susdite affaire, et en vertu d'un ordre de l'hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, en date du 2 décembre 1892, homologuant les procédures d'une assemblée de famille, tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 29 novembre 1892, dans la succession d'Elie Marthe Reuben la mineure épouse décédée de Jos. Henry Winckler, No 37,[illegible]1, de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite:

1° Le cottage double en bois, à un étage Nos 139 et 139 1/2 rue Louisa, dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Louisa, Piété, Morales et Urquhart. Il y a 4 chambres, salon, citerne et allée de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 21 sur un plan de L. J. Pilié, le 17 mai 1853, déposé au bureau de C. Rafleon, ci-devant notaire en cette ville; terrain mesurant 31 pieds de façade rue Louisa, sur 118 pieds de profondeur de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

2° Le cottage double en bois à un étage, 143 et 143 1/2 rue Louisa, dans le même district et carré que ceux précédemment décrits, ayant 4 chambres, salon, allées de chaque côté et citernes. Le terrain est désigné par le No 19, sur le susdit plan de Pilié, et mesurant 31 pieds de façade rue Louisa sur 118 pieds et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Le cottage double, en bois, à un étage, 145 et 145 1/2 rue Louisa, désigné au et dans le même carré d'îlet que la propriété décrite au second lieu, ayant 3 chambres, citernes, salon, de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 18 sur le susdit plan de Pilié, et mesure 31 pieds de façade rue Louisa, sur 118 pieds, 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les propriétés ci-après décrites sont situées dans une bonne localité du Troisième District, à proximité de lignes de chemins de fer, sont toujours occupées par des locataires, et sont en quartier qui s'améliore, bien améliorées, et de rapport. Comme placement sûr, elles ont ... productives et louées et bonnes ...

4° ... certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Claude, Remparts, Piété et Louisa, désignés par les Nos 9 et 11, et ...

Le terrain No 9 ... pieds de façade rue St-Claude, et le terrain No 11, ... pieds ... [illegible] ... à l'angle des rues St-Claude et Piété ...

Conditions—[illegible]

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 déc—16 17 24 31—jan 7 11

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

L'Abeille
NOUV
SAME
LE STEA
COMP.
CHE
Temps
Temps
Temps
Mme
ROBES
144
FE
Léon